



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 10 juillet 2023
20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron M. Eymard Savoie
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 20h35.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

23-5033

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 10 juillet 2023 soit adopté avec ajout 5.4 - Nivelage des rues de la municipalité.

ADOPTÉ

4. Divulgarion de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Déclaration d'une vacance au sein du conseil municipal de Neguac.

23-5034

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte de déclarer une vacance à un poste de conseiller.

3 oui / 1 non

ADOPTÉ

5.2 Demande pour le tintamarre le 15 août.

23-5035

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte d'autoriser le comité des loisirs de FairIsle de circuler dans les rues de la municipalité pendant le défilé du tintamarre du 15 août 2023.

ADOPTÉ

5.3 Résultats des appels d'offres pour le déblaiement des stationnements.

23-5036

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le conseil municipal accepte de retenir les services de l'entreprise L. Breau & Sons pour le déblaiement des stationnements de la municipalité de 2023 à 2026 au montant de 28 000 \$ par année plus TVH.

ADOPTÉ

5.4 Nivelage des rues de la municipalité.

23-5037

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte qu'une formation soit offerte à Stéphanie Tremblay et Travis Strang pour le nivelage des rues avec un opérateur qualifié.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h14.

Le procès-verbal du 10 juillet 2023 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 24 juillet 2023.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire